



Chère(s) amie(s), cher(s) ami(s),

Vous trouverez ci-après le compte rendu de notre assemblée générale qui s'est tenue le 25 juin 2022.

Rapport moral présenté par Tu Van VU-COMONT, Présidente

Vie de l'association : Comme vous le savez, nous avons l'habitude avec François d'aller en début d'année rendre visite à l'orphelinat lors de notre voyage privé. Ce séjour nous permet de voir comment vont les enfants, de vérifier que les fonds envoyés par l'association sont correctement employés. Compte tenu de la pandémie liée au COVID 19 et de la fermeture des frontières du Vietnam, cela fait maintenant trois ans que nous n'avons pas pu nous rendre à l'orphelinat. Nous sommes bien sûr restés en contact régulier avec la révérende mère. Suite aux différents messages reçus depuis notre dernière assemblée générale du 19 novembre 2021, voici les nouvelles de l'orphelinat:

En décembre 2021, l'orphelinat accusait réception des 2000 euros qui lui avaient été envoyés et indiquait que les déplacements étaient fortement restreints en raison de la forte augmentation des cas de COVID ; le temple était presque complètement fermé, les enfants n'allaient pas à l'école et étudiaient à nouveau en ligne. La situation épidémique s'étant aggravée, la vie de chacun était plus difficile. Des photos des enfants étaient jointes au message.

Le 23 février 2022, la révérende mère précisait qu'il faisait très froid à Hué et que la pandémie due au Covid s'étendait encore très fortement dans l'agglomération de HUE. Dans ce contexte toujours difficile, elle remerciait chaleureusement notre association de continuer à aider les enfants de DUC SON. Le 3 mars 2022, l'orphelinat indiquait que les enfants avaient repris l'école. La COVID étant toujours présente, 10 enfants l'avaient contractée et étaient en quarantaine. Les nonnes et les enfants de plus de 16 ans avaient reçu 3 injections de vaccin. Les plus jeunes étaient inscrits et attendaient leur tour. La révérende mère renouvelait son souhait que nous maintenions notre aide mensuelle.

Le 9 avril 2022, la révérende mère adressait de nouvelles photos qui montraient que les enfants allaient bien. Le 12 mai 2022, elle précisait qu'à l'orphelinat, une vie normale était à nouveau possible, les enfants étaient à l'école. La COVID étant toujours présente, il était toujours nécessaire de se protéger et de respecter les gestes barrières. Afin de diminuer les frais de virement bancaires et compte tenu de la complexité du virement, nous avons demandé à la révérende mère si nous pouvions lui adresser notre contribution non plus mensuellement mais tous les deux mois. Elle nous a fait part de son souhait du maintien d'un rythme mensuel leur permettant une meilleure gestion des dépenses nécessaires au bien être des enfants.

Dans son message du 17 juin 2022, la révérende mère soulignait que grâce à notre implication et notre aide depuis de nombreuses années, les enfants de Duc Son avaient une vie quotidienne bien meilleure. L'année scolaire 2021-2022 avait pris fin. Elle préparait la prochaine rentrée 2022-2023 et nous indiquait les besoins.

En mars 2022, l'orphelinat accueillait 112 personnes soit 2 de moins qu'en octobre 2021 (pour mémoire en 2020 il y en avait 119). Voici la répartition :

Bébés	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université	Apprentis	Enfants handicapés
4 dont 1 handicapé	10	26	20	19	6	13	14

Le plus jeune des pensionnaires a quelques mois, le plus âgé a 44 ans, il est handicapé. 26 personnes ont plus de 20 ans dont 6 étudiants, 13 apprentis et 7 handicapés.

Ceux qui sont classés dans la catégorie « apprentis » ne sont pas des apprentis au sens où nous l'entendons en France. Certains sont au chômage et ont du mal à trouver un travail. D'autres travaillent mais leurs salaires sont très bas. Au Viet Nam, le Smic est à peu près de 100 euros mensuel. Le coût de la vie est très cher. Ils n'ont pas d'autre choix que de rester à l'orphelinat pour y vivre. Tous sont arrivés à l'orphelinat alors qu'ils étaient bébés.

Parmi les handicapés, deux sont âgés (30 et 44 ans). Celui de 30 ans, est arrivé à l'orphelinat à l'âge d'un an et demi. Sa mère est morte suite à un accident. Le père ne savait pas s'occuper de l'enfant. Dérangé par ses pleurs, le père lui a donné trop de somnifères pour qu'il ne pleure plus. Ce surdosage a lourdement handicapé cet enfant. Suite à cet événement douloureux, le père a déposé l'enfant à l'orphelinat. Il a décliné sa responsabilité et refait sa vie avec une autre femme. Celle de 44 ans a été adoptée dans un autre orphelinat par des vietnamiens. A l'âge de 6 ans, les parents ont découvert que l'enfant était handicapée mentale. Ils l'ont alors confiée à DUC SON.

Face à ces deux situations, on constate que l'orphelinat reste une famille pour les enfants qui, devenus adultes, ne peuvent pas voler de leurs propres ailes. Parmi les 6 étudiants, un fait des études de médecine, les autres font des études d'informatique (1), des études pour être enseignant (1) et pour être aides soignants (3).

Les actions menées par notre association depuis la dernière assemblée générale : le conseil d'administration s'est réuni 2 fois depuis la dernière assemblée générale du 19 novembre 2021.

Il a été procédé, comme les années précédentes, à l'emballage des paquets cadeaux au centre culturel Leclerc tout au long du mois de décembre 2021 et ce en alternance avec l'association Enfance et Partage. Financièrement, cette opération demeure toujours

importante pour l'association puisqu'elle nous permet de récolter une somme conséquente. Remerciements à tous les bénévoles qui participent à cette opération. Leur aide est essentielle.

Lors de l'EKIDEN organisé par l'ASPTT le 3 avril 2022, une aide a été apportée à la tenue du stand ravitaillement. Les organisateurs soutiennent notre association et lui reversent 5 euros par équipe ainsi que les dons éventuellement réalisés par des coureurs ou partenaires. Remerciements à l'équipe de l'EKIDEN de toujours nous associer à leur manifestation.

Le vide grenier programmé le 18 juin a été annulé par les organisateurs en raison de la canicule.

Avec les sommes collectées, nous avons financé essentiellement la nourriture et les besoins les plus courants de l'orphelinat. Nous avons également envoyé de l'argent pour l'achat de 4 ordinateurs.

Le rapport moral a été soumis au vote de l'assemblée et approuvé à l'unanimité

Rapport financier présenté par Mado BABONNEAU, trésorière

Exercice écoulé : année 2021

RECETTES		CHARGES	
Cotisations :	1100 €	Assurance :	131,17€
Dons :	6839,28€	Frais de virement :	84€
Vides greniers :	740€	Versements à l'orphelinat :	12585€
Paquets cadeaux :	2436,50€		
TOTAL :	11 115,88€	TOTAL :	12 800,17€

Détail des versements faits au profit de l'orphelinat : aide alimentaire courante : 9600€, aide complémentaire pour l'hiver : 1185€, achat d'ordinateurs : 1800€

Budget prévisionnel : année 2022

	du 1/01 au 23/06/2022	du 23/06 au 31/12/2022	au 31/12/2022
Solde bancaire au 1/01/2022	9353,16€		
RECETTES			
Cotisations	900€	300€	
Dons	2765,04€	3200€	
EKIDEN	725€		
Vides greniers		1500€	
Vente de châles	90€		
Paquets cadeaux		2400€	
TOTAL RECETTES	4480,04€	7400€	11880,04€
CHARGES			
Assurance	136,08€		
Frais de banque	51€	51€	
Versements orphelinat	4800€	5950€	
TOTAL CHARGES	4987,08€	6001€	10988,08€
Solde bancaire			10245,12€
Fond de caisse	71,4€		71,4€

Les budgets ont été soumis au vote de l'assemblée et approuvés à l'unanimité

Quitus a été donné au conseil d'administration sur sa gestion comptable

Elections au conseil d'administration

Nouvel élu : Jean Louis CHEMIN.; tous les autres membres du conseil d'administration sortants ont été réélus.

Rapport d'orientation présenté par Monique DESVEAUX-OUVRARD, secrétaire

Une nouvelle vague d'épidémie de COVID étant actuellement en cours, la situation sanitaire va peut être à nouveau déterminer nos actions futures. En espérant qu'elle ne va pas trop se détériorer, nous proposons :

- de réaliser plusieurs vides greniers : inscription faite pour le vide grenier du 26 juin au Parc d'Orbigny à La Rochelle. Deux autres peuvent être réalisés en septembre : le 4 septembre à Tasdon et le 18 septembre à la Genette à La Rochelle.
- de procéder à l'emballage cadeaux en décembre 2022. Une demande sera adressée au directeur du Leclerc Culturel en juillet. En principe, l'opération se déroule du 1^{er} décembre jusqu'à la veille de Noël ; cette année, nous demanderons au directeur du Leclerc culturel de continuer l'opération entre Noël et le premier de l'an c'est-à-dire du 28 au 30 décembre. Des clients peuvent être intéressés par l'emballage de cadeaux pour le réveillon du 1^{er} de l'an. Quelques jours de plus peuvent nous permettre de récolter un peu plus d'argent.
- de demander à participer au Festival des solidarités qui se tient à La Rochelle du 18 novembre au 4 décembre 2022. Un article présentant notre association est paru dans le magazine de mai 2022 du collectif Actions Solidaires. Lors de cette manifestation, il peut être procédé à la vente des derniers vêtements en provenance du Vietnam.

Nous espérons participer au prochain EKIDEN en avril 2023.

Face à la diminution de nos adhérents, nous proposons d'examiner les raisons de cette baisse et de chercher les moyens d'augmenter leur nombre.

En ce qui concerne le montant de l'aide à apporter à l'orphelinat, il est rappelé les deux éléments importants pour la révérende mère :

- la régularité de notre aide : elle apprécie de pouvoir disposer d'une somme d'argent tous les mois. Elle préfère une aide financière moins importante mais durable. Nous devons donc maintenir une aide mensuelle
- la participation à l'achat des aliments et produits de première nécessité. Nous devons donc continuer à les aider à améliorer leur vie quotidienne.

Compte tenu de l'argent dont nous disposons, il est décidé d'augmenter sensiblement l'aide mensuelle de 100 euros et de la porter à 900 euros. La situation sanitaire encore incertaine pesant sur nos projets, si nous voulons pouvoir répondre aux besoins ponctuels tels que la rentrée scolaire et les aléas climatiques, il nous faut garder une réserve financière. Pour le mois de juin, nous prévoyons de leur envoyer en plus de l'aide mensuelle, 1185 euros nécessaires pour acheter le matériel scolaire indiqué dans leur dernier message (cahiers, manuels scolaires, calculatrices, tissu pour confectionner les uniformes).

Le rapport d'orientation a été soumis au vote de l'assemblée et approuvé à l'unanimité.

L'assemblée générale s'est terminée dans la convivialité et l'amitié par un apéritif dinatoire offert par les membres du conseil d'administration.

**Grâce à votre adhésion à notre association ou le versement de dons,
nous avons pu, encore cette année, aider les enfants de DUC SON
POUR EUX, UN TRES GRAND MERCI A VOUS**

Si vous êtes sensible à notre action, pensez à renouveler votre adhésion.

Par ailleurs, compte tenu du contexte sanitaire encore incertain qui peut fragiliser nos futures actions génératrices de rentrée d'argent, vos dons nous permettront de pouvoir continuer à aider l'orphelinat et de répondre à leurs besoins

✂-----
bulletin d'adhésion à renvoyer à : **Les Enfants de Duc Son 11 rue de Suède – 17000 LA ROCHELLE**

Je soussigné(e) M- Mme :

adhère à L'Association Les Enfants de Duc Son :

Adresse :

CP : Commune : Téléphone :

E-mail :

Cotisation annuelle (25€ / personne) : Don supplémentaire :

Date Signature

Notre site internet : www.duc-son.org